



Commission des Forêts d'Afrique Centrale *COMIFAC*

Secrétariat Exécutif

PREMIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE SOUS- REGIONAL DE LA CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)

(Bangui, 5-7 Août 2009)

COMMUNIQUE FINAL

La Première réunion du Comité de Pilotage Sous-Régional de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) s'est tenue à Bangui, les 5 et 7 Août 2009 dans la salle de Conférence du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Elle avait regroupé entre autres, les Présidents des Fora nationaux et les coordonnateurs des Réseaux pertinents de la CEFDHAC ainsi que les représentants des partenaires au développement notamment la GTZ et l'UICN. Seul le représentant de Sao Tome et Principe n'a pu effectuer le déplacement de Bangui.

Cette réunion avait pour objectifs de :

1. Améliorer la compréhension des participants sur l'organisation et le fonctionnement du Comité de Pilotage sous-régional et la mise en place de son bureau;
2. Echanger, examiner et analyser les stratégies nationales et sous-régionales visant à améliorer la participation multi acteurs au dialogue national et sous-régional sur la gestion durable des forêts et à la réalisation des actions du Plan de Convergence de la COMIFAC.
3. Convenir d'un processus commun d'intégration des membres y compris des réseaux au sein de la CEFDHAC ;
4. Améliorer l'articulation des activités de la CEFDHAC avec les autres initiatives sous-régionales ;
5. Identifier les thématiques prioritaires qui pourraient faire l'objet de débats au cours de la septième session de la CEFDHAC.
6. Elaborer la feuille de route du CPR

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la Présidence de Son Excellence, Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche aux côtés duquel, on notait la présence de Monsieur Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et Monsieur Dietmar Schorlemer, Conseiller Technique Principal GTZ /COMIFAC.

Trois allocutions ont été prononcées : celle du Conseiller Technique Principal du Projet GTZ /COMIFAC, celle du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et celle du Ministre en charge des Forêts. Au cours de son allocution, le Ministre a fait la recommandation de voir l'accent sur la structuration du comité de pilotage et l'élaboration d'une feuille de route devant servir de canevas de travail jusqu'à la prochaine réunion du Comité de Pilotage sous-Régional. Cette cérémonie d'ouverture a été clôturée par une photo de famille.

A la reprise des travaux, le Docteur Bihini Won Wa Musiti a édifié les participants sur les thématiques suivantes :

- les objectifs et les résultats attendus des travaux de la réunion du Comité de Pilotage ;
- la mise en œuvre des statuts et règlement intérieur de la CEFDHAC ;
- l'examen des Termes de référence du Comité de Pilotage du Forum Sous-régional de la CEFDHAC ;
- L'élection du Bureau du Comité de Pilotage sous-régional de la CEFDHAC ;
- Le cahier de charge de l'Agence de Facilitation ;
- Le soutien financier de la CEFDHAC ;
- L'état d'avancement de l'organisation et du fonctionnement des Fora nationaux ainsi que l'harmonisation de la compréhension du Forum National.

Déroulant le programme adopté, et rendu au point élection, il a été procédé à la mise en place par consensus du Bureau du Comité de Pilotage, composé comme suit :

Président : M. Louis Roger ESSOLA-ETOA, Membre du REPAR et Président du Forum National du Cameroun

Vice Présidente : Mme Eulalie BASHIGUE, Coordinatrice du REFADD

Secrétaire : Madame EYANG EFFA Edwige, Présidente du Forum National Gabon, point Focal REFADD/Gabon.

Les travaux se sont poursuivis avec la présentation de l'état d'avancement de l'organisation et du fonctionnement des Fora nationaux ainsi que l'harmonisation de la compréhension du concept de Forum National.

Par la suite, plusieurs présentations ont été faites sur les points suivants :

1. Le Suivi des recommandations du Forum Sous-régional de la CEFDHAC : comment restaurer un débat dynamique au sein de la CEFDHAC ?
2. L'organisation des débats politiques et techniques au niveau national et sous-régional ;
3. Le processus de capitalisation des produits de discussions, d'analyse et de recommandations issues des différentes parties prenantes;
4. La contribution à la cohérence des politiques en matière de gestion forestière ;
5. La contribution de la CEFDHAC à la mise en œuvre du POPC 2009/2011.

Chacune de ces présentations a fait l'objet de débats dont la densité, la qualité des interventions, et la pertinence des contributions/questionnement étaient sous-tendues par les préoccupations ci-après :

- La question du mandat du Bureau du Comité de Pilotage porté à 02 ans ;
- La synergie entre les différentes composantes de la CEFDHAC ;
- Le mandat de l'agence de facilitation a été porté à quatre (4) ans, la nécessité de faire valider au préalable chaque dépense par le CPR et son évaluation à mis parcours par le Comité de Pilotage sous-Régional ;
- La question du mécanisme de financement autonome qui a fait ressortir le non respect des engagements des Etats membres à soutenir financièrement leurs propres instruments de développement ; d'où la nécessité de les relancer par une correspondance à adresser aux Ministres en charge des Forêts et de l'Environnement par le Président en exercice de la COMIFAC et du suivi par les Présidents des Fora nationaux et les Représentants des Réseaux de la CEFDHAC ;
- L'élaboration des statuts et règlement intérieur des fora nationaux sur la base des textes de la CEFDHAC, avec un minimum de standards de convergence à relever par le CPR, de même que la nécessité d'asseoir des synergies entre les fora nationaux d'une part, et d'autre part entre ces mêmes fora et toutes autres plateformes multi-acteurs.

A ce titre, les points suivants ont été particulièrement mis en exergue dans la feuille de route élaborée pendant les travaux.

1. Cahier de charges de l'Agence de facilitation

- Finaliser le cahier de charges
- Lancer l'appel d'offre
- Dépouiller/analyser et Présélectionner les candidatures

2. Mécanisme de financement autonome (MFA)

- Transmettre une correspondance du Président en exercice de la COMIFAC et de la CEFDHAC à ses pairs ;
- Mettre les copies des correspondances à la disposition des Présidents des fora nationaux et aux Coordinateurs des réseaux de la CEFDHAC ;
- Disponibiliser la documentation relative au MFA/COMIFAC aux Présidents des Fora nationaux et aux Coordinateurs des réseaux de la CEFDHAC ;
- Faire le suivi et adresser un rapport au CPR.

3. Mobilisation des autres appuis financiers

- Identifier les partenaires financiers et sources de financement potentiels ;
- Préparer les dossiers à soumettre aux partenaires identifiés.

4. Organisation et fonctionnement des Fora nationaux

- Poursuivre la structuration des Fora nationaux ;
- Elaborer et diffuser le répertoire des différents acteurs pertinents et représentatifs au CPR ;
- Elaborer la typologie des différents Fora nationaux ;
- Proposer des standards de convergence.

5. Redynamisation des débats au sein de la CEFDHAC

- Améliorer l'échange entre les membres du CPR à travers la plate forme électronique de communication ;
- Organiser des séances de restitution nationale.

6. Contribution à la mise en œuvre du POPC 2009/2011

- Suivre la mise en œuvre des activités convergentes des axes 3, 5, 6 et 7

7. Intégration des nouveaux réseaux

- Elaborer les critères d'adhésion à soumettre à l'adoption du prochain CPR

8. Articulation des activités de la CEFDHAC

- Initier et/ou participer aux différentes concertations au niveau national en vue d'identifier les articulations potentielles avec les autres initiatives

A la suite de ce débat, une feuille de route à été élaborée prenant en compte les différentes préoccupations. Elle tient dans un délai allant jusqu'à juin 2010 date de tenue de la prochaine réunion du Comité de Pilotage sous-Régional qui se tiendra probablement à Kigali(Rwanda) en Juin 2010.

Une date a été proposée pour la tenue de la 7^{ème} session de la CEFDHAC sous le thème de « **Participation multi-acteurs à la gestion intégrées des ressources naturelles** » et huit sous-thèmes ont été identifiés.

De tout ce qui précède, se dégagent les cinq recommandations fortes ci-après :

- 1- Développement des synergies avec les différentes initiatives de la COMIFAC liées à la gestion durable des forêts ;
- 2- Elaborer et diffuser le répertoire des différents acteurs pertinents et représentatifs au CPR ;
- 3- Mise en place des mécanismes de capitalisation des thèmes prioritaires au niveau national, sous régional et international ;
- 4- Renforcement de l'organisation et du fonctionnement des Fora nationaux ;
- 5- Ouverture d'une plage dans la plate-forme électronique de la COMIFAC aux membres du CPR.

Fait à BANGUI, le 07 Août 2009

Les participants.